

**DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE PERSONNES AGEES (DASPA)
DIRECTION DELEGUEE « DEPENDANCE ET SOINS »
ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES DEPENDANTES
(EHPAD)**

Infirmier-ère – en EHPAD

CONTEXTE

Le CCAS de Grenoble porte et anime la politique sociale de la Ville. Dans un contexte socio-économique évolutif et complexe, face une demande sociale prégnante, il a fait le choix de maintenir un niveau de service à la hauteur des attentes des usager-ère-s et des engagements politiques.

Le CCAS, c'est 1200 agent-e-s, 70 établissements, 3 directions d'Actions Sociales : Petite Enfance, **Personnes âgées**, Lutte contre la Pauvreté et la précarité, et des directions ressources.

Au sein de la Direction d'Action Sociale « Personnes Agées », **la direction déléguée « Dépendance et soins » comprend les 2 EHPAD** le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) et l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA).

NOTRE POSTE

Sous la responsabilité du –de la cadre de santé, et dans le cadre du décret de compétences de votre profession, l'infirmier-ère est garant-e du diagnostic infirmier et de la qualité des soins produits.

- Exécuter des soins infirmiers sur prescription médicale
- Élaborer pour chaque patient-e un diagnostic infirmier et un dossier de soins, et en être responsable (dossier de soins infirmiers et plan de soins individualisés)
- Participer à l'accompagnement médico-social de la personne âgée
- S'inscrire dans une démarche de projet de service (démarche de soins – démarche qualité – évaluation) en lien avec les objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés par le CCAS et les obligations réglementaires
- Être porteur-euse des missions de service public de l'Institution CCAS
- Veiller à la qualité des soins qui sont assurés sous votre responsabilité, avec la collaboration d'aide-soignant-es.

NOS AVANTAGES :

- Un environnement de travail convivial et bienveillant.
- Une rémunération attractive et des avantages sociaux (mutuelle, COS, participation employeur à hauteur de 75 % à l'abonnement transport, Plan de mobilité, etc.).
- 13ème mois
- Possibilité de parcours de formation et accompagnement VAE
- 25 jours de congés + 28h de repos compensateurs et 56 heures de jours fériés.

VOS ATOUTS ET COMPETENCES

- Connaissance des différentes pathologies du vieillissement et les techniques d'accompagnement de fin de vie ;
- La mise en œuvre et le suivi d' un dossier de soins ;
- des compétences relationnelles et capacité à travailler en équipe
- Apprécier l'urgence et adapter son comportement en fonction
- Prise d'initiatives et rigueur dans sa pratique professionnelle, posséder le sens de l'organisation pour ses interventions
- Sens de l'écoute, patience et bienveillance.

CONDITIONS REQUISES POUR POSTULER :

- Être titulaire du Diplôme d'État d'Infirmier
- Appartenir au cadre d'emploi des Infirmiers en soins généraux ou être inscrit-e sur liste d'aptitude ;
- Nous étudierons toutes les candidatures y compris celles des agent-e-s contractuel-le-s
- Nous étudierons toutes les candidatures y compris celles des agent-e-s contractuel-le-s